

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>ASSOCIATION FRAMASOFT</b>		Néant <input type="checkbox"/>			
<b>A — RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le   3   1   1   2   1 0   1 4   1			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210	9930		
	Production vendue	{ biens services*	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
				217	218		
				217		3820	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée*			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	183361		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	197111		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	20692		
	Variation de stock (marchandises)*			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : ..... — immobilier : .....		242	31602		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*		243			
	Rémunérations du personnel*			250	79296		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	63270		
	Dotations aux amortissements*			254			
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262		
			260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	194860		
<b>1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	2251		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280		
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294		
	Charges exceptionnelles			(VI)	300		
	Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306		
<b>2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	2251		
<b>B — RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330		
Déductions	Entreprise nouvelles (44. septies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989	Zone de revitalisation rurale (44. quindicies)	138	342
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	350
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * .....		dont imputés sur le résultat :			360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :		380	n° du centre de gestion agréé :	388
Montant de la T.V.A. collectée		374	Effectif moyen du personnel* :		376	dont apprentis :	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :		399	handicapés :	
						Effectif affecté à l'activité artisanale	861

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 2033 B - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 - 145 763



Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise \_\_\_\_\_ Néant

**A — RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le \_\_\_\_\_  
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210
	Production vendue	{ biens services*	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
				217	218
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée*				224
	Subventions d'exploitation reçues				226
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234
	Variation de stock (marchandises)*				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240
	Autres charges externes* :	( dont crédit bail : — mobilier : ..... — immobilier : ..... )			242
	Impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe professionnelle CFE et CVAE* )	243		244
	Rémunérations du personnel*				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements*				254
	Dotations aux provisions				256
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	
		260			
Total des charges d'exploitation (II)					264

**1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)** 270

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280
	Produits exceptionnels (IV)			290
	Charges financières (V)			294
	Charges exceptionnelles (VI)			300
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306

**2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)** 310

**B — RÉSULTAT FISCAL** Reportez le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2 312 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles*		322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330			
Déductions	Entrepr. nouvelles (44. sevties)	986	Zone franche urbaine (44. octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sevties A)	989	Zone de revitalisation rurale (44. quindicies)	138	342	
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	350	
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>					Bénéfice col. 1	352	Déficit col. 2	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)			356				
	Déficits antérieurs reportables : * .....		dont imputés sur le résultat :				360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>					Bénéfice col. 1	370	Déficit col. 2	372
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :		380	n° du centre de gestion agréé :		388
Montant de la T.V.A. collectée		374	Effectif moyen du personnel* :		376	dont apprentis :	Effectif affecté à l'activité artisanale	861
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :		399			

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033 B - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 - 145 763